Expert conseil en gestion de patrimoine

Certifiante | Formation continue | Contrat appr.

Réf. : 23121858F — Mise à jour : 2 décembre 2025

Organisme responsable : **ESCAM RENNES**

Présentation de la formation

Objectifs

- Formaliser l'entrée en relation en présentant la démarche patrimoniale afin de répondre aux obligations de transparence et de conformité
- S'assurer auprès du client qu'il n'est pas soumis à une procédure juridique dite de protection (tutelle ou curatelle) et libre de son consentement
- Déterminer le profil investisseur afin de mesurer la sensibilité au risque du client en évaluant son niveau de connaissance
- Identifier le projet patrimonial et les objectifs patrimoniaux à court, moyen, long terme
- Recueillir l'ensemble des informations relatives à la situation familiale, financière et patrimoniale pour déterminer les flux et les contraintes juridiques et financières
- Expertiser la répartition du patrimoine par l'analyse des actifs et des passifs afin d'identifier les forces et les faiblesses de la situation patrimoniale globale existante pour identifier les stocks et les capacités
- Analyser les conséquences d'un changement (héritage, cession d'activité, réallocation d'actifs) sur le patrimoine pour mesurer une éventuelle restructuration à venir de la situation patrimoniale en réalisant des projections dans le temps
- Présenter un audit par la réalisation d'un bilan patrimonial afin de formaliser l'appréciation de la situation du client au regard de la situation patrimoniale
- Expertiser la cohérence de la situation patrimoniale avec les objectifs patrimoniaux déterminés par le client pour que celui-ci puisse identifier la compatibilité ou l'incompatibilité de la situation et ses préoccupations
- Optimiser la stratégie patrimoniale en tenant compte de l'audit et du bilan patrimonial réalisés en amont, en conseillant le client sur la mise en place d'opérations financières, sociales, civiles
- Réaliser dans un rapport écrit, appelé lettre de mission, justifiant les différentes propositions, leurs avantages et les risques et inconvénients qu'elles comportent pour répondre aux objectifs de l'obligation d'information
- Analyser les solutions en toute honorabilité pour respecter les obligations en termes d'indépendance en justifiant la sélection au regard des objectifs patrimoniaux et répondre au devoir de mise en garde/ de conseils
- Accompagner le client dans la mise en œuvre des solutions retenues pour répondre aux objectifs patrimoniaux identifiés
- Réaliser la mise à jour du bilan en tenant compte des changements de situation pour adapter les solutions patrimoniales inhérentes
- Actualiser en continu son niveau d'expertise en tenant compte des modifications règlementaires pour suivre et identifier des opportunités nouvelles à proposer au client
- Procéder à la mise en œuvre du process propre à la conformité règlementaire du suivi des dossiers clients
- Développer une stratégie omnicanale dans le but de développer et de fidéliser le portefeuille clients

Programme

- Audit d'un client patrimonial
- Analyse de la situation patrimoniale
- Expertise et optimisation d'une stratégie patrimoniale
- Suivi et développement de la clientèle patrimoniale

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau Licence, Licence pro, BUT - Bac +3 et +4

Niveau de sortie

Niveau Master, ingénieur - Bac +5 et plus

Liste des certifications

Expert conseil en gestion de patrimoine

Code RNCP : 38949

Métiers associés

C1205 — Conseil en gestion de patrimoine financier

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1806627S	Présentiel	Rennes	01/09/2025	30/06/2027
1806628S	Présentiel	Rennes	01/09/2025	30/06/2027
2086719S	Présentiel	Rennes	31/08/2026	30/06/2028
2086722S	Présentiel	Rennes	31/08/2026	30/06/2028

Source : GREF Bretagne #23121858F